

Le marché du e-recrutement se développe. Internet est un réseau idéal pour mettre en relation les candidats et les recruteurs. Il devient indispensable de savoir l'utiliser.

E-recrutement : mode d'emploi

Internet est une mine d'or pour trouver un emploi et près de 65% des Français l'exploitent. L'abondance d'informations sur le web risque de disperser l'internaute dans ses recherches. Le service Levallois Emploi de la Mairie propose quelques astuces pour ne pas se perdre sur la toile.

Pratique et économique

Chercher un travail par Internet offre de multiples avantages. L'internaute n'est pas soumis aux horaires d'ouverture des agences d'emploi. Les annonces en lignes sont renouvelées régulièrement. Certains sites proposent d'envoyer directement les annonces correspondant aux critères sélectionnés par le candidat sur sa messagerie électronique. Par ailleurs, Internet permet de se renseigner rapidement sur un employeur pour personnaliser sa candidature et préparer ses entretiens.

Où chercher ?

De nombreux sites web d'offres d'emplois sont accessibles. Les organismes tels que le Pôle Emploi, l'APEC (cadres) et l'AFIJ (jeunes diplômés) diffusent des annonces en ligne. Les cabinets de recrutement et les agences d'intérim comme Adecco, Adia ou Manpower proposent également leurs services sur Internet. Un large éventail s'ouvre sur Internet : sites généralistes avec monster.fr, ejob.fr, keljob.com et sites spécialisés par domaine d'activité comme distijob.fr (grande distribution), cadresonline.com (emplois des cadres) ou categorynet.com (médias et communication). Beaucoup d'entreprises disposent d'un site Internet avec une rubrique recrutement mettant en ligne une sélection d'emplois disponibles.

Internet pour tous

Sans disposer d'équipement informatique, il est possible de chercher un emploi sur le Net. De nombreux points d'accès Internet sont disponibles au Pôle Emploi et les cybercafés. Une fois connecté, chacun peut créer gratuitement sa boîte aux lettres virtuelle. Levallois Emploi met à disposition de ses inscrits des postes informatiques sur rendez-vous. Ainsi, les Levalloisiens en recherche d'emploi peuvent naviguer gratuitement sur le Web.

Michaël Lévy

L'œil de l'experte

Anne Kechiche, conseillère emploi à la Mairie

« Lors de l'envoi de candidatures, il faut être organisé. Vérifier que le curriculum vitae est bien inséré dans le message, désigner les pièces jointes par le nom et prénom, autrement elles pourraient s'égarer chez le recruteur, et surtout ne pas oublier de préciser le poste ciblé, sinon les logiciels de tri automatique risqueraient d'écarter la candidature. »

